



L'Aigle

AVEC L'ASSOCIATION CONTRIBUABLES ASSOCIÉS. Quelles communes tapent le plus au portefeuille ?

A l'appui de données publiques, vous allez découvrir ici les communes du Pays de L'Aigle les plus dépensières mais aussi les moins gourmandes en impôts. En tenant compte des services rendus, vous allez enfin savoir où il faut habiter sur le territoire.

L'Argus des communes établi chaque année par l'association Contribuables Associés est un outil d'information des citoyens sur les performances de gestion des municipalités. « Fidèles à notre objectif privilégié, réduire autant que possible les dépenses publiques pour réduire les impôts, les informations clés de l'Argus sont une note de dépense de la commune. Cette année s'ajoutent des informations sur la fiscalité de l'ensemble commune plus groupement de communes, une première évaluation qui a vocation à être développée dans le futur, compte tenu du poids des groupements de communes ».

Contribuables Associés explique que cet Argus des communes « permet au citoyen d'agir et d'influencer en bien la gestion de sa commune, en deux étapes. D'abord prendre



Avant de s'installer, il peut être intéressant de voir dans quelles communes les impôts sont les moins lourds et tenter de savoir pourquoi (Illustration Adobe Stock)



connaissance de la performance de la gestion financière de la commune », pour ensuite « interpellier le maire et les élus sur les postes de sous-performance, et leur demander leurs projets pour les améliorer ».

Ville pôle, une pression fiscale justifiée

On peut ajouter qu'il peut aider les nouveaux arrivants dans une région à choisir la commune la moins gourmande en impôts. Mais attention toutefois, il faut bien évidemment faire la part des choses en regardant où sont les services, les écoles... Ainsi, il est normal qu'une ville pôle assumant l'essentiel des charges de centralité exerce une pression fiscale plus importante qu'un

petit village. Que ce soit pour le montant des dépenses ou pour l'impôt par habitant, il faut donc en tenir compte.

L'association précise en outre avoir travaillé avec les chiffres publiés par les services de la direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Economie et des Finances. Il en résulte une notation sur 20 récompensant les communes les moins dépensières en comparaison de celles méritant un bonnet d'âne, ceci par rapport à des collectivités de même taille. Ceci explique pourquoi des communes plus dépensières dans l'absolu sont mieux notées que d'autres plus économes en apparence.

Ci-dessous, vous allez donc trouver deux classements. Le premier établi en fonction des dépenses, l'autre en tenant compte du poids de l'impôt payé par habitant.

Th. Roussin



LES CHAMPIONS DE LA MAÎTRISE DES DÉPENSES

On retrouve dans ce tableau, le montant des dépenses de fonctionnement 2019 de chaque commune, avec entre parenthèses la note attribuée par l'Argus des Communes et la dépense médiane des communes de même taille.

- Mahéru, 169 euros, (18/20-501).
- Les Genettes, 177 euros (18/20-501).
- Bonnefoi, 192 euros (18/20-557).
- Saint-Michel-Tuboeuf, 196 euros (18/20-549).
- Saint-Martin-d'Ecublei, 209 euros (18/20-549).
- Saint-Sulpice-sur-Risle, 221 euros (18/20-549).
- Ecorcei, 222 euros (18/20-501).
- La Gonfrière, 223 euros (18/20-501).
- Saint-Ouen-sur-Iton, 235 euros (18/20-549).

- Beaufai, 246 euros (18/20-501).
- Saint-Nicolas-de-Sommaire, 249 euros (18/20-501).
- La Chapelle-Viel, 257 euros (18/20-501).
- Vitrai-sous-L'Aigle, 259 euros (18/20-501)
- Saint-Symphorien-des-Bruyères, 262 euros (18/20-549).
- Chandai, 264 euros (18/20-549).
- La Ferrière-au-Doyen, 274 euros (18/20-557).
- Les Aspres, 274 euros (18/20-549).
- Saint-Evroult-ND-du-Bois, 286 euros (18/20-549).
- Auguaise, 292 euros (18/20-557).
- La Ferté-en-Ouche, 301 euros (18/20-781).
- Touquettes, 328 euros (18/20-557).
- Bonsmoulins, 334 euros (18/20-501).
- Brethel, 338 euros (18/20-

- 557).
- Fay, 358 euros (18/20-557).
- Moulins-la-Marche, 382 euros (18/20-549).
- Saint-Hilaire-sur-Rille, 384 euros (14/20-501).
- Le Ménil-Bérard, 395 euros (16/20-557).
- Crulai, 397 euros (18/20-549).
- Aube, 478 euros (14/20-549).
- L'Aigle, 635 euros (16/20-936).
- Rai, 697 euros (5/20-549).

A quelques rares exceptions près, qu'il n'est pas de notre volonté d'incriminer, les communes du Pays de L'Aigle affichent une note quasiment parfaite. Elles sont généralement beaucoup plus économes que la dépense médiane de leur strate.

- Source, arguscommunes.touscontribuables.org



DANS QUELLES COMMUNES L'IMPÔT EST-IL LE PLUS ÉLEVÉ ?

Dans ce tableau, découvrez les communes où la pression fiscale est la plus forte (chiffres 2019), avec le montant par habitant et, entre parenthèse, la part de l'impôt de la Communauté de communes sur le montant total.

- L'Aigle, 604 euros (39%).
- Saint-Symphorien-des-Bruyères, 599 euros (40%).
- Rai, 589 euros (40%).
- Saint-Ouen-sur-Iton, 570 euros (42%).
- Crulai, 528 euros (45%).
- Aube, 526 euros (45%).
- Chandai, 498 euros (48%).
- Beaufai, 485 euros (49%).
- La Chapelle-Viel, 461 euros (51%).
- Saint-Sulpice-sur-Risle, 457 euros (52%).
- Saint-Michel-Tuboeuf, 456 euros (52%).
- Saint-Martin-d'Ecublei, 444

euros (53%).

- Les Aspres, 428 euros (55%).
- La Ferrière-au-Doyen, 426 euros (56%).
- Ecorcei, 425 euros (56%).
- Moulins-la-Marche, 420 euros (56%).
- Saint-Evroult-ND-du-Bois, 415 euros (57%).
- Vitrai-sous-L'Aigle, 403 euros (59%).
- Touquettes, 400 euros (59%).
- La Ferté-en-Ouche, 386 euros (61%).
- Brethel, 380 euros (62%).
- Saint-Nicolas-de-Sommaire, 372 euros (64%).
- Auguaise, 363 euros (65%).
- Saint-Hilaire-sur-Rille, 362 euros (65%).
- Bonsmoulins, 362 euros (65%).
- Bonnefoi, 358 euros (66%).

- Les Genettes, 356 euros (67%).
- Fay, 339 euros (70%).
- Le Ménil-Bérard, 327 euros (72%).
- La Gonfrière, 295 euros (80%).
- Mahéru, 291 euros (82%).

L'impôt total le plus élevé est payé à L'Aigle mais il s'agit aussi de la ville pôle supportant davantage de charges de centralité qu'aucune autre sur le territoire. A chacun d'estimer si le rapport impôt payé/services rendus est satisfaisant. Il est bien précisé qu'il s'agit de l'impôt payé par habitant. Un montant élevé de l'impôt peut aussi s'expliquer par la composante démographique et le faible taux de personnes soumises à cet impôt.

- Source, arguscommunes.touscontribuables.org